



Monsieur le Directeur  
du SDMIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 14 janvier 2019

**Objet : Demande d'étude d'un cycle de travail**

Monsieur le Directeur,

Conformément à vos engagements oraux lors de nos derniers échanges, nous vous demandons de bien vouloir ouvrir les travaux en vue de la création d'un "cycle de travail et de repos" pour les SPPNO en régime de droit commun.

Ce régime viendrait compléter les 2 régimes existants et cohabitant actuellement : celui de droit commun acyclique en 12h et celui dérogatoire en 24h.

En effet, la mise en place d'un cycle de 12h pour les agents qui le souhaitent, est indispensable pour garantir leur santé et leur sécurité au travail d'une part, améliorer l'organisation de la vie familiale, favoriser le covoiturage et assurer le bien-être au travail d'autre part.

L'aspect de la protection environnementale n'est absolument pas à négliger avec cette notion de covoiturage, celui-ci serait en lien avec les axes déterminés par le SACR.

Sûr de l'intérêt que vous portez à la parole donnée, aux notions de bien-être au travail et d'écologie, nous restons à votre disposition pour initier ces travaux issus d'une consultation et un aval des organisations syndicales représentatives.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Le secrétaire général



Rémy CHABBOUH



Jean-René JACQUET